



AVIS AUX MÉDIAS

La décision du Conseil scolaire public de Calgary porte atteinte à l'enseignement des langues secondes

OTTAWA, le premier mai 2011 – L'annonce de la décision du Conseil scolaire public de Calgary d'éliminer le programme obligatoire de français de base dans les classes de la 4^e à la 9^e année, à partir de l'année scolaire 2011-2012 déçoit vivement la communauté des professeurs de langues secondes que représente l'Association canadienne des professeurs de langues secondes (ACPLS). La décision surprend car, non seulement, elle élimine l'accès à l'enseignement du français, langue officielle du Canada, mais elle porte aussi atteinte à la viabilité de l'enseignement des langues secondes dans son ensemble.

L'ACPLS œuvre depuis plus de 40 ans, à promouvoir la connaissance et l'apprentissage des deux langues officielles du Canada en appuyant les professeurs à travers le Canada par divers services et activités. Elle reconnaît l'importance, la valeur et le bienfait du bilinguisme pour la société canadienne. Toute décision qui fait reculer cette vision lui est déplorable.

L'ACPLS croit aussi que l'apprentissage d'une langue seconde est une composante essentielle à toute formation scolaire et formation personnelle de l'enfant. De maintes recherches neurologiques et scientifiques démontrent les bénéfices sur le développement du cerveau et sur la santé mentale à long terme d'une connaissance et d'un apprentissage de deux ou plusieurs langues.

Ce qui semble, à première vue, une mesure sage s'avère plutôt une décision aux résultats inefficaces et coûteux. La connaissance de l'anglais et du français ainsi que l'apprentissage et le maintien des autres langues constituent des atouts extrêmement importants pour le Canada dans une économie mondiale de plus en plus axée sur la mobilité. Il est à espérer que Conseil scolaire publique reverra sa décision. L'ACPLS l'encourage vivement sur cette voie.

Fondée en 1970, l'Association canadienne des professeurs de langues secondes (ACPLS) accroît la visibilité, la mise en valeur et l'appréciation de l'importance de l'apprentissage et de l'enseignement de langues secondes partout au Canada et encourage l'excellence professionnelle chez les enseignants de langues. Visitez www.caslt.org pour en savoir plus.

– 30 –

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

Guy Leclair
ACPLS, Ottawa, 613.727.0994, poste 222
guyleclair@caslt.org

www.caslt.org

☎ 1-877-727-0994
☎ 613-727-3831
✉ admin@caslt.org

Promoting the advancement of second language teaching and learning.
Favorise l'essor de l'enseignement et de l'apprentissage des langues secondes.